

Notice explicative Admission 2015/2016

MASTER

Langues et Cultures Etrangères (L.C.E)

*Les demandes d'admission se font en ligne sur le site de l'Université à la rubrique
Portail candidature.*

Les dossiers doivent être renvoyés au plus tard :

Le 30 mai 2015 pour la commission pédagogique du **8 juin**

Le 30 juin 2015 pour la commission pédagogique du **6 juillet**

Les dossiers **réceptionnés après la date limite ne seront pas examinés.**

Les étudiants sont ensuite avertis par courriel de l'évolution de leur dossier.

Le dossier d'admission doit impérativement comprendre :

- Le formulaire de demande d'admission complété, imprimé et signé.**
- Une enveloppe demi-format **A5** affranchie (+50g) libellée à votre nom et adresse
- Une lettre de motivation présentant votre projet professionnel (1 page maximum)**
- Une photocopie de **tous** les diplômes obtenus.
- Une photocopie **des relevés de notes de tous les diplômes obtenus** + ceux de l'année en cours
- Le choix de la langue vivante 2 **non débutante** différente de celle de la spécialité du Master

Allemand

Anglais

Espagnol

Italien

Joindre cette fiche avec votre dossier d'admission

ETUDIANTS ETRANGERS

Vous devez également fournir

- 1 justificatif de domicile **à votre nom** (quittance EDF, EAU.) pour ceux déjà présents sur le territoire français
- 1 attestation du niveau de français **DEL F B2, DAL F C1, DAL F C2, TCF B2, TEF** sauf les étudiants ayant déjà obtenu 30ECTS dans une université française
 - **Attention : les titres et documents étrangers doivent être traduits en langue française par un traducteur assermenté.**

TRANSFERT

L'étudiant déjà inscrit dans une université lors d'un cursus précédent doit faire viser par la faculté de départ la rubrique transfert du dossier d'admission

Le dossier est à transmettre à l'adresse suivante :

Faculté des Langues – Master LCE – 6, Cours Albert Thomas BP 8242 – 69355 LYON Cedex 08

Contact : deborah.bollon@univ-lyon3.fr tél : 04.78.78.77.74